



194
HB

CONFIDENTIEL

Genève, le 28 janvier 2012

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
Cab / MD/ SG / DG8.1/DG7 /DG7.3

Objet : L'Union africaine et notre Cause nationale.

Suite au fax 89 du 26 janvier 2012, de notre Ambassade à Addis Abeba, relatif à la recommandation du Comité des Représentants Permanents de l'Union Africaine - COREP-UA- sur le Sahara marocain, j'ai l'honneur de vous exprimer mon inquiétude à l'égard du nouveau langage utilisé et la perspective de l'adoption, pour la première fois, d'un texte spécifique sur notre cause nationale, par le Conseil Exécutif de l'UA.

En effet, notre Ambassadeur à Addis Abeba signale que « suite aux débats sur le rapport d'activités de la Commission de l'UA, le COREP a recommandé au Conseil exécutif de réitérer la nécessité de trouver une solution équitable au problème du Sahara occidental par la mise en œuvre des décisions pertinentes de l'ONU et de l'UA relatives à l'autodétermination du peuple sahraoui ». Ce qui « laisse présager une fort probable décision de l'UA sur le Sahara ».

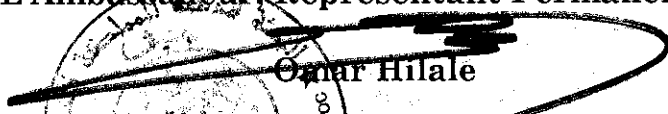
Aussi serait-il hautement souhaitable que nos Ambassadeurs en Afrique, ainsi que les Chancelleries africaines à Rabat, soient sensibilisées sur l'importance et l'urgence de s'opposer à l'adoption de tout texte sur la situation des droits de l'homme au Sahara, par le Conseil Exécutif de l'UA.

Une telle perspective serait un précédent gravissime, qui sera exploité par les adversaires de notre intégrité territoriale, pour faire pression sur la Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, ainsi que sur le Secrétaire général de l'ONU, à travers les représentations de l'UA, tant à Genève qu'à New York.

Cet activisme serait le résultat de la récente nomination de Sidi Mohamed Oumar, ex-représentant du polisarrio au Royaume Uni, en tant que soi-disant Ambassadeur, Représentant Permanent de la pseudo-rasd, auprès de l'Union Africaine.

Très haute considération

L'Ambassadeur, Représentant Permanent


Omar Hilale
